



Union Locale Cgt de Mourenx

Bassin Lacq-Orthez et environs

Le 19 06 2019

L'industrie chimique peut et doit fonctionner avec des emplois de qualité, dans la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Pourtant l'histoire nous démontre le contraire comme l'a dévoilé d'abord Médiapart en juillet 2018 sur les pollutions émises par Sanofi sur la plateforme SOBEGI à Mourenx. Des rejets toxiques dépassant 190 000 fois la norme avait en effet été enregistré sur site !!

Où en est-on aujourd'hui ?

Malgré les déclamations de la direction Sanofi d'avoir résolu toutes les problématiques de pollution sur site, les dernières analyses sanguines des salariés ont décelé la présence de Dépakine. Or, nous savons que ces pollutions ne se sont pas limitées au grillage de l'usine et que les salariés de la plateforme de Mourenx, les riverains mais aussi l'ensemble des salariés du bassin peuvent avoir été contaminé !

Une situation pas limité aux seuls salariés de SANOFI !

En tant que salarié des industries chimiques et sous-traitantes du bassin de Lacq, nous connaissons tous la problématique des pollution et des conditions de travail. Le contact avec des produits toxiques n'est pas une question étrangère à chacun d'entre nous. Notre santé est une priorité mais nous savons qu'elle n'est pas celle de nos employeurs qui ont pour seul objectif de faire croître leurs profits au détriment de nos conditions de travail et de santé.

Que ce soit l'H₂S, l'HCN, le valproate de sodium, l'ammoniac, le bromopropane, le chlore, etc. nos employeurs qui réalisent ensemble des milliards d'euros de bénéfices ont largement les moyens de réaliser la sécurité totale de leurs installations afin qu'il ne puisse y avoir aucun contact avec un quelconque produit toxique.

La CGT revendique :

- Le respect des normes pour les rejets des polluants et l'obligation légale pour les employeurs de ne pas exposer les salariés et les riverains aux produits toxiques.
- Reconnaissance pour tous les salariés (y compris les retraités) de la traçabilité sur des fiches d'exposition
- Une année de départ anticipé à la retraite pour cinq années d'exposition à des produits toxiques
- Ré-internalisation des emplois sous-traitants et précaires qui sont les premiers exposés dans nos entreprises.
- Remise en place des CHSCT avec des moyens réels

AFIN DE PORTER COLLECTIVEMENT CES REVENDICATIONS ET DE DISCUTER TOUS ENSEMBLE DE LA SUITE A DONNER.

L'UNION LOCALE CGT DE MOURENX AVEC LA CGT SANOFI CONVIENT L'ENSEMBLE DES SALARIE(E)S DU BASSIN DE LACQ A SE REUNIR A 13H30 LE 1^{er} JUILLET A L'ENTREE DE LA PLATEFORME SOBEGI MOURENX !!!

Merci de ne pas jeter sur la voie publique